

Asyl News

N° 4, décembre 2019

OCA

Cinq ans d'«Eating together»
page 5

Focus sur NA-BE

**«Les objectifs sont très ambitieux» -
Entretien avec Inge Hubacher**
pages 7-10

Informations spécifiques

**Agenda Intégration -
mise en oeuvre à Berne**
pages 11-12

Éditorial

Chère lectrice, cher lecteur,

Ces derniers mois, seules de rares personnes en quête de protection ont rejoint l'Europe, et donc la Suisse. Pourtant, des millions de gens continuent à fuir la guerre et les persécutions. Et à tout moment, de nouvelles crises font grimper le nombre de réfugiés sur le plan mondial. L'année dernière, on dénombrait 70,8 millions de personnes réfugiées, déplacées internes ou requérantes d'asile en quête de protection.



L'Europe cherche à se barricader – quitte à conclure des marchés indignes avec des régimes qui persécutent leurs propres ressortissants et les contraignent à s'exiler. Quant au Conseil de sécurité

des Nations Unies, il n'arrive plus à se mettre d'accord lors de graves crises et de défis humanitaires. Sans oublier que ce n'est pas le monde occidental qui assume l'essentiel du fardeau. Les pays les plus pauvres accueillent un tiers des réfugiés dans le monde. Le 10 décembre, nous avons fêté le 71^e anniversaire de la Journée internationale des droits de l'homme. Soit de droits fondamentaux qui appartiennent à chaque individu, indépendamment de son origine, de son sexe ou de sa religion. Il est devenu impossible d'imaginer notre propre vie et la coexistence sociale sans de tels droits.

Il nous incombe donc aussi de veiller au respect de ces précieux acquis. La Suisse doit s'engager pour des corridors de fuite légaux et sécurisés. D'innombrables réfugiés sont actuellement réduits à l'attente, dans les zones de transit ou des camps surpeuplés. D'où l'urgence de prévoir de tels chemins de fuite, afin de protéger efficacement les personnes réfugiées. À commencer par les femmes et les filles relevant du domaine de l'asile, qui sont exposées à des violences multiples, tant dans leur pays d'origine que durant leur périple vers l'Europe. À leur arrivée en Suisse, ces personnes doivent être accueillies dans des structures stables et se sentir en sécurité et protégées. Les autorités ne sont d'ailleurs pas seules concernées, chacune et chacun peut contribuer à ce que les réfugiés se sentent en sécurité et bienvenus chez nous. Soyez des nôtres et engageons-nous ensemble, à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme, pour les valeurs humaines et pour les droits de l'homme.

Comme petit cadeau de Noël, vous trouverez en annexe de l'édition actuelle d'AsylNews la BD documentaire INVISIBILE – qui n'est malheureusement disponible qu'en allemand. «Il nous a paru important de raconter aujourd'hui l'histoire de Kidane. Car c'est le lot quotidien de très nombreuses personnes.»

Kathrin Buchmann, directrice de l'OCA

Aperçu

Nouveautés de l'OCA 3

Cinq ans d'«Eating Together» 5

Succès du premier salon bernois de l'emploi pour entreprises et réfugiés 6

Focus sur NA-BE 7

Entretien avec Inge Hubacher

Informations spécifiques

Asile en Suisse

Agenda Intégration – mise en œuvre dans le canton de Berne 11

Guide pratique destiné à soutenir les réfugiés LGBTI 12

Protection et sécurité des femmes réfugiées 14

Mieux protéger les victimes de la traite humaine 15

International

Transferts discutables vers l'Italie et la Bulgarie 16

Passage à tabac et moqueries, au lieu d'une procédure d'asile 17

Conseil en vue du retour

Afghanistan: situation sans issue des personnes expulsées 19

Travail & formation

Succès des préapprentissage d'intégration 20

Nouveau cours spécialisé dans l'hôtellerie-restauration 20

Bouclé réussi du projet pilote KAFOL 20

Brèves infos 22

Impressum

Rédaction Lisa Schädel Layout Source Associates AG

Traduction Sylvain Bauhofer Impression Druckerei Läderach

Contact KKF-OCA, Effingerstrasse 55, 3008 Berne

Nouveautés de l'OCA

Activités de formation

Cours Horizonte Printemps 2020

Le programme du premier semestre 2019 est prêt. La langue des cours est l'allemand. Sur demande, l'OCA veillera à la traduction simultanée, ou du moins à la traduction française de la documentation des cours. Il est recommandé de s'inscrire de bonne heure, car le nombre de places est à chaque fois limité.

Horizonte 20/1

Leistungen und Prozesse der IV Fachseminar für Mitarbeitende der (Asyl-)Sozialhilfe

Mardi 11 février 2020

13h30 – 17h30

Horizonte 20/2

Ein Jahr neue Asylverfahren Einführung, Rundgang, Erfahrungen

Jeudi 19 mars 2020

9h00 – 16h30

Horizonte 20/3

Schleusenwärterin Türkei Aktuelle Situation, aktuelle Fluchtgründe

Jeudi 7 mai 2020

13h00 – 17h30

Horizonte 20/4

Wie sag ich's bloss (nicht)? Umgang mit Tabuthemen

Mardi 9 juin 2020

13h00 – 17h30

Le programme Horizonte est annexé à la présente édition d'AsylNews.
www.kkf-oca.ch/horizonte
Renseignements: Daphna Paz,
031 385 18 08, daphna.paz@kkf-oca.ch

Fundamente: cours pour bénévoles en mars 2020

Le prochain cours de base destiné aux bénévoles engagés dans le domaine de l'asile aura lieu les 27 et 28 mars 2020. Le cours aura lieu en allemand. Il s'agit d'une introduction aux conditions-cadres et aux bases juridiques régissant le séjour des personnes réfugiées en Suisse, soit dans le canton de Berne. Outre un tour d'horizon du droit applicable, les développements actuels y seront analysés et discutés (par ex. restructuration du domaine de l'asile et NA-BE). L'atelier offrira de nombreuses occasions de poser des questions et de s'entretenir avec d'autres bénévoles. Comme les modules sont complémentaires, il est indiqué de les suivre tous.

25 et 26 octobre à Berne
www.kkf-oca.ch/fundamente
Renseignements: Daphna Paz,
031 385 18 08, daphna.paz@kkf-oca.ch

Prestations

Fermeture du service des bilans d'intégration

L'OCA fermera en fin d'année son service des bilans d'intégration. Le nouveau mandat d'intégration des personnes admises à titre provisoire fait que désormais, les bilans personnels et les conventions d'objectifs sont du ressort des services d'aide sociale en matière d'asile, soit des futurs partenaires régionaux. Nous regrettons d'autant plus la fermeture du service des bilans d'intégration que les personnes particulièrement vulnérables perdent ainsi un précieux guichet unique, axé sur leur intégration professionnelle et sociale. Au cours des dix dernières années, plusieurs collaboratrices et collaborateurs de l'OCA ont consacré leur vaste savoir et leur énergie

à l'intégration des personnes réfugiées. Nous tenons en particulier à remercier de son engagement Monique Spring. Elle a fait œuvre de pionnière en mettant sur pied le service des bilans d'intégration, qu'elle a dirigé avec passion.

Recherche d'emploi: profil en ligne

Jobs4refugees.ch a pour but de soutenir l'insertion professionnelle des personnes réfugiées dans le canton de Berne. À cet effet, les employeurs intéressés bénéficient d'informations complètes, de conseils gratuits et d'un soutien personnalisé. Depuis plus d'un an, ils peuvent annoncer leurs postes vacants directement sur le portail jobs4refugees.ch.

En 2020, jobs4refugees.ch franchira une étape supplémentaire. Il deviendra possible aux personnes requérant l'asile ou ayant le statut de réfugié de créer leur propre profil professionnel et de le publier en ligne afin de décrocher un emploi. Leurs compétences et aptitudes gagneront ainsi en visibilité, et les employeurs pourront se faire personnellement une idée des ressources disponibles.

Pour créer un profil de postulation en ligne, il faut participer à une offre d'intégration du canton de Berne axée sur la recherche d'emploi et de placement. Les programmes d'intégration peuvent se procurer auprès de jobs4refugees.ch un accès gratuit afin d'enregistrer de tels profils, conjointement avec leurs candidats et candidates à la recherche d'un emploi.

Compléments d'information et inscription:
Raphael Strauss, 031 385 18 01,
jobs4refugees.ch, info@jobs4refugees.ch

Équipe de l'OCA

Au revoir, Monique

Monique Spring a renforcé notre équipe le 1^{er} mars 2009, en tant que conseillère spécialisée en intégration. Au cours des onze dernières années, Monique Spring s'est engagée au sein de l'OCA avec son cœur et sa raison, en faisant preuve de



beaucoup de ténacité et de détermination, afin que les personnes en quête de protection puissent elles aussi prendre part à notre vie en société.

Comme le service des bilans d'intégration va disparaître en fin d'année, Monique Spring devra se réorienter professionnellement. Nous déplorons cette situation et te remercions chaleureusement, Monique, de ton engagement. Nos vœux les meilleurs pour ton avenir tant professionnel que privé!

Projets

Projet de tandems

«zusammen hier»: recherche de bénévoles

Quiconque aimerait prendre pied en Suisse est confronté à de nombreuses questions: Qu'en est-il de la scolarisation de mes enfants? De quoi s'occupe l'administration communale? Et comment fonctionne le tri des déchets? Des personnes familières des usages locaux peuvent être à chaque fois d'un grand soutien aux nouveaux arrivants.

Comme indiqué dans le dernier AsylNews, le projet de tandems «zusammen hier», organisé en collaboration avec le service Migration des Églises réformées Berne-Jura-Soleure, débutera en janvier 2020. Il vise à mettre en relation des personnes réfugiées avec d'autres, issues de

la population locale, pour les aider à se sentir bien en Suisse et à s'adapter à leur nouveau mode de vie.

«zusammen hier» est proposé sur trois sites, soit dans les régions de Büren an der Aare (sous l'égide des paroisses réformées de Büren an der Aare et Meienried, Diessbach et Pieterlen-Meinisberg), Konolfingen (paroisses réformées de Konolfingen, Grosshöchstetten et Oberdiessbach; paroisse catholique de Konolfingen) et Langnau (paroisse réformée de Langnau). Sur chaque site, une personne responsable de la coordination formera et accompagnera les tandems.

Région de Büren: Michel Angele
Région de Konolfingen: Christine Bläuer
Région de Langnau: Andrea Zürcher

Toutes trois se préparent actuellement à leurs tâches de gestion de projet et se réjouissent de faire la connaissance, dans leurs régions respectives, des personnes motivées et disposées à accompagner dans leur quotidien bernois, pendant un an, une personne seule ou une famille s'étant réfugiées en Suisse.

Les volontaires peuvent dès à présent s'annoncer: info@zusammen-hier.ch
www.zusammen-hier.ch

Cinq ans d'«Eating together»

Conçu à l'origine comme action unique, «Eating together – inviter des réfugiés à table» a vu le jour en décembre 2014. Le succès a été au rendez-vous et cinq ans plus tard, le projet est plus vivant que jamais.

Depuis cinq ans, des hôtes domiciliés dans le canton de Berne ouvrent leurs portes à des personnes réfugiées. Les retours d'informations variés attestent du succès du projet. Les rencontres ont laissé des traces positives des deux côtés et contribué à une meilleure compréhension mutuelle.

«Tout le monde a apprécié la rencontre. Par la suite, les deux messieurs nous ont fait savoir à quel point ils étaient ravis de passer une agréable soirée dans une famille de la région.»
(Famille d'accueil de Berne, octobre 2017)

«Une fois surmontés les premiers obstacles de la communication, on a eu un échange très intense, chaleureux et émouvant. Les enfants se sont beaucoup amusés et nous, les adultes, on a lié connaissance malgré la barrière linguistique. La joie et la cordialité de cette famille qui, étant originaire d'Alep, a dû vivre des heures très sombres, nous ont particulièrement impressionnés.»
(Famille d'accueil de Münsingen, juin 2019)

Il n'est pas rare, quand le courant passe, que d'autres rencontres soient spontanément fixées et débouchent sur des contacts amicaux.

«Deux jeunes Palestiniens invités chez nous se sont révélés être des champions de babyfoot. Ils participeront aujourd'hui à notre tournoi.»
(Colocation de Berne, novembre 2015)

«Il va revenir chez nous samedi prochain, mais cette fois il veut nous préparer un repas afghan. On se reverra ponctuellement.»
(hôtesse à Wichtrach, décembre 2018)

Bien sûr, il y a parfois eu des pierres d'achoppement. Ainsi, les changements d'adresses des personnes réfugiées sont souvent un casse-tête et ruinent les tentatives de trouver les parfaits accords. Pour tout placement, il faut en effet s'assurer que les hôtes habitent à proximité de leurs invités et que ceux-ci puissent aisément voyager en transports publics. De même, le lieu de domicile écarté de certains réfugiés rend les combinaisons géographiques très difficiles à trouver et à tout moment, il faut recruter activement des hôtes – par exemple à Huttwil, Melchnau ou Malleray-Bévilard. Il arrive encore que les numéros de téléphone changent, créant la confusion. Parfois aussi, la compréhension linguistique laisse à désirer. Dans de telles situations, tant les hôtes que les invités doivent faire preuve de flexibilité et de créativité pour établir malgré tout le contact.

C'est ainsi qu'au cours des cinq dernières années, plus de 1600 personnes réfugiées ont été aiguillées vers au moins 500 ménages d'accueil. Nous en sommes ravis et profitons de remercier ici toutes les personnes ayant consenti à offrir leur hospitalité et à apporter un peu de chaleur humaine à nos voisins relevant du domaine de l'asile! Nous attendons avec plaisir de nouvelles inscriptions, avec de belles rencontres à la clé.

■ Compléments d'information, formulaires d'inscription et hyperliens aux projets réalisés dans d'autres cantons:
www.kkf-oca.ch/eating-together



Une famille d'accueil reçoit ses invités érythréens au jardin, à Langenthal.

Photo: Myriam Egger

Succès du premier salon bernois de l'emploi pour entreprises et réfugiés

Plus de 400 visiteuses et visiteurs, une douzaine d'employeurs et de programmes d'intégration, une table ronde, un World Café et bien d'autres activités encore – le premier salon bernois de l'emploi pour entreprises et personnes réfugiées, organisé le 8 novembre, a remporté un vif succès.

Dès 10 heures du matin, la foule se presse à la Maison des générations de Berne. Les employeurs ont installé leurs stands et les premiers visiteurs et visiteuses les bombardent de questions. Les participants à la table ronde ont entre-temps pris place et les 80 chaises à disposition du public sont rapidement toutes prises. Cette discussion intitulée «Intégration professionnelle des réfugiés dans le canton de Berne: Qu'est-ce qui fonctionne, et où est-ce que le bât blesse?» vise à permettre des échanges entre les représentants de l'économie, du canton, de la société civile et bien sûr les personnes réfugiées.

Discussion animée

Christoph Erb, directeur de l'Union cantonale bernoise des arts et métiers (PME bernoises) relève que les connaissances linguistiques constituent bien souvent un sérieux obstacle, au même titre que les prescriptions salariales rigides. Il plaide pour une plus grande flexibilité en matière de rémunération pendant la phase d'initiation. Kathrin Buchmann, directrice de l'OCA, déplore le problème de la non-reconnaissance des diplômes. L'heure est venue d'améliorer la procédure de validation des expériences professionnelles, afin de tirer parti du

réel potentiel inexploité. Pierre Siffert, directeur de Debrunner Acifer SA Romandie, invite de son côté l'État à simplifier les conditions-cadres régissant l'embauche de personnes réfugiées, tout en admettant que beaucoup d'employeurs n'en font pas assez. Inge Hubacher, cheffe de l'Office des affaires sociales, présente ses plans visant à créer un «single point of contact» cantonal pour l'économie. Ce guichet unique assistera les employeurs pour toute question ou formalité administrative concernant l'engagement de personnes admises provisoirement ou réfugiées. Aysel Korkmaz, réfugiée arrivée il y a 20 ans en Suisse, rappelle que beaucoup de personnes travaillent tout en restant tributaires de l'aide sociale, parce que leur salaire ne leur permet pas de vivre.

Entretiens, photos et humour

Alors que la table ronde se poursuit dans une salle voisine, les personnes en quête d'emploi se précipitent vers les tables des employeurs et des programmes d'intégration. Des stages d'orientation sont conclus, des CV déposés et parcourus ensemble, des formulaires de postulation sont complétés et surtout, d'innombrables entretiens sont menés et des questions posées. Le photographe présent fait des photos professionnelles des candidats à un emploi, et une véritable file d'attente se forme par moments. En fin d'après-midi, il aura photographié presque 100 personnes. Le repas de midi confectionné par Ethnic Cooks, service traiteur employant des réfugiés, est lui aussi très bien accueilli.

Un intérêt énorme

L'intérêt et la motivation des personnes réfugiées présentes sont frappants: chacun se présente aux employeurs, participe à la table ronde ou s'exprime lors du World Café. «Ils ne veulent pas travailler», à supposer que quelqu'un ait encore eu de tels préjugés, le premier salon bernois de l'emploi pour entreprises et réfugiés l'aura définitivement fait changer d'avis.



Visiteurs intéressés d'un stand professionnel.

Photo: Joel Sames

Focus sur NA-BE

Entretien avec Inge Hubacher, cheffe de l'Office des affaires sociales

La restructuration du domaine de l'asile et des réfugiés dans le canton de Berne (NA-BE) a été au cœur des trois dernières éditions d'AsylNews. Nous en avons examiné en détail les conséquences humaines, sans craindre de formuler certaines critiques. Dans cet entretien Inge Hubacher, cheffe de l'Office des affaires sociales, nous présente son point de vue sur NA-BE, avec ses chances.

«Le diable se cache dans les détails, mais j'ai un pressentiment favorable.»

Interview: Lisa Schädel, Daphna Paz

Madame Hubacher, est-ce que NA-BE vous donne parfois des nuits blanches?

(Rire) En effet depuis un an et demi, je rentre le soir à la maison avec NA-BE et le lendemain matin, je retourne au bureau avec NA-BE. C'est un projet d'une grande complexité, avec de multiples projets partiels. On a parfois l'impression que «c'est presque fini» et à coup sûr, on est à nouveau sur la brèche plus tard, à cause d'un imprévu. Ainsi la tâche demeure ardue.

Qu'est-ce qui vous donne actuellement le plus à faire, dans le cadre du projet NA-BE?

Je dirais les solutions informatiques, étroitement liées à la gestion des cas, et donc qui serviront aussi à l'évaluation de NA-BE. Mais il y a bien sûr aussi les modalités du transfert, ainsi que la planification des sites. Sans oublier les innombrables questions encore en suspens au niveau opérationnel.

L'objectif principal de NA-BE est d'intégrer au plus vite les personnes admises provisoirement ou réfugiées (AP/R). Qu'entendez-vous par une intégration réussie?

Il existe diverses formes d'intégration. Celle dans le marché du travail – pour les personnes employables – a clairement la priorité. La Confédération et les cantons sont largement d'accord à ce sujet. Mais il y a aussi l'intégration sociale et cul-

turelle. On a parfois tendance à l'oublier dans les discussions concernant NA-BE, alors même qu'il s'agit d'un volet essentiel de l'Agenda Intégration.

Divers acteurs ont déploré que l'intégration sociale est négligée dans le projet NA-BE, et que beaucoup de choses sont déléguées aux bénévoles.

Je n'ai pas cette impression. Naturellement les bénévoles jouent un rôle important, mais les partenaires régionaux se chargent de beaucoup de choses. Leurs efforts au départ pour familiariser les individus avec la vie quotidienne en Suisse relèvent à mes yeux de l'intégration sociale. Mais je reconnais volontiers que tout le monde ne parle que d'insertion dans le marché du travail.

Une insertion professionnelle fructueuse dépend largement de la capacité de l'économie à intégrer les gens. Que fait concrètement ici le canton?

L'insertion dans le marché primaire du travail est naturellement d'abord l'affaire du partenaire régional. Il lui a fallu montrer, dans son dossier de candidature, comment il comp-

«Madame Hubacher, est-ce que NA-BE vous donne parfois des nuits blanches?»

tait collaborer avec l'économie. Le partenaire régional doit créer son propre réseau de relations et étroitement collaborer avec l'économie. Des job coaches sont indispensables, et sont d'ailleurs exigés. Ce sont eux les interlocuteurs directs de l'économie. Le canton mettra en place à l'Office des affaires sociales un service de l'économie, chargé d'assurer de bon-

nes conditions-cadres. Il examinera où le bât blesse et où les conditions-cadres doivent être ajustées. Nous devons arriver à convaincre les employeurs que l'insertion professionnelle des réfugiés est un réel investissement pour l'avenir. Notre canton affiche un taux d'aide sociale bien supérieur à la moyenne suisse, et donc il faut faire notre possible afin de créer de meilleures conditions-cadres. Nous devons tous relever ensemble ce défi.

Quels sont, selon vous, les principaux atouts de NA-BE?

Par chance, la Confédération, les cantons et bien sûr les partenaires régionaux se sont entendus sur des objectifs en matière d'efficacité [ndlr: Dans le cadre de l'Agenda Intégration, voir article p. 11]. Il s'agit d'objectifs mesurables, se prêtant à un

«Nous devons arriver à convaincre les employeurs que l'insertion professionnelle des réfugiés est un réel investissement pour l'avenir.»

pilotage. Un autre atout réside dans la gestion continue des cas, qui évite toute rupture dans l'encadrement. J'y vois un énorme avantage, qui nous donne l'opportunité de développer des perspectives avec les personnes concernées.

Et quels sont les inconvénients du changement de système?

Il est trop tôt pour le dire (rire). Les objectifs sont certainement très ambitieux, mais c'est juste à mes yeux. On doit fixer la barre à un niveau élevé, sachant que le passage du forfait d'intégration à 18 000 francs représente un gros investissement. On verra bien où se situent les difficultés, mais il est certain que le changement de système sera un réel défi.

Et pour les personnes réfugiées, où voyez-vous des difficultés par rapport à aujourd'hui, par exemple pour des groupes spécifiques de personnes?

Le système me paraît bien adapté aux groupes cibles. Non pas que nous pensions que les personnes réfugiées ou admises provisoirement soient toutes pareilles. On ne va pas les mettre dans le même panier et les traiter de manière uniforme. Nous pensons que c'est une réelle chance de travailler désormais avec des groupes cibles, qui suivent parfois un chemin différent.

Pourriez-vous citer un exemple de groupe cible?

L'un d'eux comprend les jeunes adultes jusqu'à 25 ans, pour qui la formation prime sur le travail. Les plus de 25 ans forment

un autre groupe cible, que l'on cherche surtout à intégrer dans le marché primaire du travail. Puis viennent naturellement divers groupes cibles, dont nous savons qu'ils ne sont pas employables. L'accent est alors mis sur l'intégration sociale, mais aussi sur l'encouragement linguistique, pour que ces personnes aient malgré tout une chance de s'intégrer. Les enfants sont un autre groupe cible, qu'il s'agit naturellement d'intégrer au plus vite dans les structures ordinaires.

Les milieux spécialisés ne cachent pas leurs craintes que le projet NA-BE encourage la «survie des plus aptes», et donc que les efforts d'intégration se concentrent sur les personnes les plus performantes.

Ma question va vous paraître hérétique, mais pensez-vous qu'il en aille différemment aujourd'hui? Chiffres à l'appui, ce sont 20% de ces personnes qu'on a en partie réussi jusqu'ici à affranchir financièrement de l'aide sociale. Il reste donc du pain sur la planche, si l'on considère les objectifs en matière de résultats. Et si ces 20% étaient véritablement les plus performants, les partenaires régionaux auront de grands défis à relever, car un tel taux ne suffira pas. Je crois par conséquent que c'est le contraire qui va se produire. Les objectifs que les partenaires régionaux doivent atteindre sont relativement élevés. Autrement dit, ils ne pourront pas se concentrer sur un groupe cible, mais devront s'occuper d'une grande partie des personnes qui dépendent d'eux. Je suis convaincue que les partenaires régionaux seront obligés d'en faire bien davantage, afin de réduire leurs risques financiers.

Le passage de la phase 1 en phase 2, et c'est là une des nouveautés majeures de NA-BE, dépend désormais du respect d'une série de critères d'intégration. Qu'attendez-vous de cette nouveauté?

On aimerait que le passage en phase 2 intervienne quand les gens sont relativement aptes à se débrouiller. Il s'agit naturellement aussi de les motiver à retrouver au plus vite l'autonomie et

«Les objectifs sont certainement très ambitieux, mais c'est juste à mes yeux.»

la responsabilité personnelle que cela suppose. Concrètement, un centre d'hébergement collectif se prête à un accompagnement plus étroit, alors que l'encadrement est plus difficile en phase 2, où les personnes sont disséminées dans tout le canton. Or ce que nous prévoyons exige un suivi étroit, très difficile à mettre en place en phase 2.

Mais il y a aussi des exceptions?

Bien entendu. Il y a des personnes qui présentent des limitations fonctionnelles et qu'on ne pourrait pas raisonnablement placer dans un centre d'hébergement collectif. Le cas échéant, la phase 2 sera évidemment privilégiée.

Et le partenaire régional pourra définir ces groupes de personnes comme il l'entend?

Non, le canton fixera ici des règles. Nous travaillons d'arrachepied à l'ordonnance, qui précisera beaucoup d'aspects. Le partenaire régional ne pourra naturellement pas décider de manière arbitraire qui va passer en phase 2.

Le projet NA-BE insiste beaucoup sur la liberté d'entreprise des partenaires régionaux. Or les milieux spécialisés ont émis certaines réserves à ce sujet. Y a-t-il de l'avis du canton des domaines qui ne peuvent être laissés au bon vouloir des partenaires?

Les partenaires régionaux jouiront d'une grande liberté entrepreneuriale pour atteindre leurs objectifs. Mais tous les aspects formels, à l'instar du versement de l'aide sociale, sont clairement régis par les dispositions légales, où une telle liberté

«Ma question va vous paraître hérétique, mais pensez-vous qu'il en aille différemment aujourd'hui?»

n'est pas prévue. Il existe naturellement aussi des directives, et l'ordonnance en préparation introduira certainement des restrictions. Comme l'obligation de prévoir un hébergement tenant compte des différences entre les sexes. Nous ne laisserons aucune liberté quand certaines conditions d'hébergement sont en jeu, et il en va de même pour la sécurité des résidents et plus généralement de la population.



Photo: Daphna Paz

«On doit fixer la barre à un niveau élevé» – Inge Hubacher en pleines explications sur NA-BE.

Le canton va donc émettre certaines prescriptions pour les centres d'hébergement collectifs?

Bien entendu.

Les cantons disposeront désormais de 12 000 francs de plus pour l'intégration des AP/R. Comment le canton compte-t-il utiliser cette manne?

C'est une très bonne question (rire). Bien sûr, nous avons des idées de ce que nous voulons faire de cet argent. Une bonne partie sera investie dans l'encouragement linguistique, où la

«Le partenaire régional ne pourra naturellement pas décider de manière arbitraire qui va passer en phase 2.»

Direction de l'instruction publique (DIP) s'occupera de la coordination et de l'offre. De telles offres seront mises à disposition de tous les partenaires régionaux, dans tout le canton. La difficulté résidera à ne privilégier aucun partenaire régional. Nous voulons encore créer davantage de cours spécialisés, car de telles qualifications nous paraissent porteuses d'avenir. Et l'encouragement précoce ne sera pas oublié. Là encore, il est important de trouver une bonne solution pour l'ensemble du canton.



Photo: Daphna Paz

«J'ai un pressentiment favorable.»

Y aura-t-il des adaptations pendant la durée des contrats avec les partenaires régionaux (2020-2028)?

Forcément. Un controlling permanent s'impose, pas seulement une fois par an, et les modalités de paiement dépendront des résultats atteints. Nous collecterons sûrement certaines données chaque mois, et nous ne perdrons pas de vue ce qui se fait au niveau national.

Comment le canton compte-t-il s'assurer que la phase de transition jusqu'au deuxième semestre 2020 se déroule sans accros?

Le diable se cache dans les détails, mais j'ai un pressentiment favorable. Nous organisons régulièrement des tables rondes avec nos nouveaux partenaires et ceux en fin d'activité, ainsi que des entretiens séparés avec chaque partenaire. J'ai ainsi l'impression que les choses se passent bien au quotidien. Les partenaires en fin d'activité s'inquiètent surtout pour leur personnel. Des solutions ont-elles été trouvées, et sinon qu'est-ce que cela implique et quelles sont les possibilités envisageables?

...j'aurais plutôt peur de vagues de départs avant la date fatidique.

Oui, c'est bien ce qui préoccupe les partenaires en fin d'activité. Cela implique naturellement pour nous de toujours disposer d'un plan B. Il est en effet indispensable que le versement de l'aide sociale se poursuive sans accros.

Êtes-vous convaincue que tout sera prêt au 1^{er} juillet 2020?

À 110% même (rire). On va bien entendu démarrer le 1^{er} juillet 2020, c'est clair. Tout ne sera sans doute pas encore parfait. Mais c'est inévitable, quand on remanie un système en profondeur. Les choses sont en constante évolution. Une idée peut nous paraître aujourd'hui extraordinaire et au fil des travaux, on s'aperçoit que ce n'était pas le cas. Mais il est évident que le coup d'envoi interviendra le 1^{er} juillet.

Données personnelles

Inge Hubacher (53 ans) dirige depuis mai 2018 l'Office des affaires sociales du canton de Berne. Agente fiduciaire et experte-comptable de métier, elle a occupé auparavant différentes fonctions dans les cantons de Saint-Gall et d'Argovie où, dans son dernier poste, elle était directrice adjointe et cheffe des finances et des ressources.

Asile en Suisse

Agenda Intégration – mise en œuvre dans le canton de Berne

Au printemps 2018, la Conférence des gouvernements cantonaux et le Conseil fédéral ont adopté l'Agenda Intégration Suisse, ainsi qu'une augmentation du forfait d'intégration alloué aux cantons. Pour avoir droit au forfait majoré, les cantons ont tous dû soumettre une demande de mise en œuvre à la Confédération, en lui expliquant comment ils utiliseraient les moyens supplémentaires et quelles mesures ils comptaient prendre afin d'atteindre les objectifs fixés en matière d'efficacité.

La hausse des moyens alloués est conséquente. Depuis le 1^{er} mai 2019, les cantons reçoivent un forfait d'intégration unique de 18 000 francs par personne admise à titre provisoire ou par réfu-

Tous les AP/R ayant été attribués au canton devront obtenir d'ici l'été 2020 un certificat A1.

gié reconnu (AP/R), au lieu de 6 000 francs jusqu'ici. Ce forfait n'est toutefois pas accordé sans contrepartie: l'Agenda Intégration Suisse (AIS) définit cinq objectifs en matière d'efficacité dans le domaine de l'intégration que les cantons doivent atteindre (voir encadré). Dans sa demande de mise en œuvre le canton de Berne explique avec quelles mesures il compte y parvenir. Il y est beaucoup question des instruments dont la mise en œuvre dépend du canton. Mais il incombe en priorité aux partenaires régionaux de veiller à ce que les personnes dont ils ont la charge respectent les objectifs d'intégration de l'AIS. Une bonne partie des moyens supplémentaires alloués iront donc aux partenaires régionaux. Et pour faciliter la réalisation des objectifs prévus, une nouvelle application informatique doit assurer la gestion continue des cas.

Insertion professionnelle et structures ordinaires

Une bonne partie des mesures présentées relèvent de l'intégration par le travail. En plus de créer un nouveau service spécialisé de l'insertion professionnelle et de déployer une plateforme électronique destinée au placement professionnel, le canton va se concentrer sur les structures ordinaires: il s'agit d'améliorer les interfaces avec les offices régionaux de placement (ORP), ainsi que de réorganiser les programmes

d'occupation et d'insertion proposés dans le cadre de l'aide sociale (POIAS), afin que l'accès soit garanti aux réfugiés reconnus et aux admis provisoires. À ce jour, ce groupe cible n'avait guère accès aux POIAS, pour des raisons financières. Le canton entend par ailleurs encourager le dialogue et intensifier la collaboration avec l'économie. Sa demande de mise en œuvre de l'AIS évoque encore la possibilité d'embaucher dans le marché primaire du travail des personnes relevant du domaine de l'asile à des salaires inférieurs à ceux inscrits dans les CCT. Une telle mesure de qualification serait possible pour une durée limitée, moyennant un accompagnement professionnel. Des solutions similaires sont recherchées dans les branches dépourvues de CCT.

Langue, formation et encouragement précoce

En matière de formation aussi, une fructueuse collaboration est visée avec les structures ordinaires. Tel est le cas, en plus de l'école obligatoire, des programmes de la Direction de l'instruction publique (DIP) conçus pour toute la population, à l'instar du cours intensif régional plus (CIR+) ou de diverses solutions transitoires. De façon générale, l'accent est mis sur l'éducation et la formation des jeunes adultes jusqu'à 25 ans, bien que les plus de 25 ans puissent aussi être soutenus pour effectuer une formation professionnelle, en cas d'aptitude.

En ce qui concerne l'apprentissage des langues, la demande de mise en œuvre de l'AIS reprend les points figurant déjà dans la planification détaillée destinée à la restructuration du domaine de l'asile et des réfugiés dans le canton de Berne (NA-BE) – soit le financement sur tout le territoire de cours de langue jusqu'au niveau A1, soutien pouvant s'étendre jusqu'au niveau A2 (voire B2 en fonction des besoins individuels), afin d'assurer l'insertion dans le marché primaire du travail. En outre, la demande de mise en œuvre de l'AIS rappelle les mesures linguistiques de rattrapage en place: tous les AP/R ayant été attribués au canton devront obtenir d'ici l'été 2020 un certificat A1, le canton prenant à sa charge les surcoûts ainsi occasionnés. Et pour atteindre le deuxième objectif défini en matière

«Convaincue que l'intégration sociale passe par une insertion réussie sur le marché du travail, la SAP axe ici aussi ses efforts sur l'activité professionnelle.»

d'efficacité (encouragement des connaissances linguistiques des enfants dans le domaine de l'asile), il est prévu de cofinancer en premier lieu les bons de garde destinés aux enfants en âge préscolaire nécessitant une prise en charge en garderie ou famille d'accueil.

Intégration sociale?

Aucune mesure spécifique n'est prévue, dans l'aperçu des mesures à prendre, à propos de l'objectif en matière d'efficacité de l'intégration sociale. «Convaincue que l'intégration sociale passe par une insertion réussie sur le marché du travail, la SAP

axe ici aussi ses efforts sur l'activité professionnelle.» La SAP n'en conclut pas pour autant qu'une intégration sociale réussie favorise l'insertion sur le marché du travail, et n'évoque pas non plus la situation des personnes dont l'insertion professionnelle échoue ou n'est pas à l'ordre du jour. Le cas échéant, elle renvoie expressément aux bénévoles et aux associations pour la mise en œuvre d'offres permettant de participer à la vie sociale.

Où va l'argent?

Sur les 18 000 francs reçus de la Confédération, près d'un tiers reste au canton et sert à financer les projets – dans le domaine de l'encouragement linguistique notamment – ou services susmentionnés conçus pour faciliter à long terme l'insertion professionnelle des AP/R, en leur permettant de remplir plus aisément les conditions requises. Les deux autres tiers sont destinés aux partenaires régionaux, qui pourront ainsi financer leurs propres mesures d'intégration. Selon le système d'incitations et de sanctions en place, les partenaires régionaux ne sont pleinement indemnisés pour leurs mesures d'intégration que s'ils atteignent les objectifs fixés en matière d'efficacité. Il en va de même pour les personnes relevant du domaine de l'asile: leur budget d'aide sociale risque d'être revu à la baisse, en cas de non-respect des objectifs définis.

 **Agenda Intégration Suisse – Demande de mise en œuvre du canton de Berne:** www.gef.be.ch/gef/fr/index/migration_integrations/migration_integrations/publikationen/grundlagen_konzepte.html

L'Agenda Intégration Suisse définit cinq objectifs en matière d'intégration:

1. *Niveau de langue A1 après trois ans:* tous les AP/R atteignent un niveau de connaissance de la langue correspondant à leur potentiel. Trois ans après leur arrivée en Suisse, ils disposent tous de connaissances de base de la langue (au moins de niveau A1) leur permettant de gérer leur quotidien).
2. *Connaissances linguistiques des enfants:* 80% des enfants relevant du domaine de l'asile qui arrivent en Suisse entre zéro et quatre ans sont en mesure de se faire comprendre dans la langue parlée à leur lieu de domicile (niveau A1 au minimum) dès le début de leur scolarité obligatoire.
3. *Formation des jeunes AP/R:* cinq ans après leur arrivée, deux tiers des AP/R âgés de 16 à 25 ans suivent une formation postobligatoire.
4. *Intégration dans le marché du travail:* sept ans après leur arrivée, la moitié des AP/R sont durablement intégrés dans le marché primaire du travail.
5. *Intégration sociale:* sept ans après leur arrivée, tous les AP/R connaissent bien le mode de vie en Suisse et entretiennent des contacts avec la population locale.

Guide pratique destiné à soutenir les réfugiés LGBTI

Les personnes ayant fui leur pays en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité sexuelle forment un groupe particulièrement vulnérable et confronté, même en Suisse, à des discriminations. C'est ce qui a amené Asile LGBT Genève et Queeramnesty à publier une brochure qui soutiendra les professionnels de l'asile et des migrations dans leurs contacts avec les personnes LGBTI.

L'orientation sexuelle et l'identité sexuelle sont criminalisées un peu partout, dès qu'elles s'écartent de la norme. Quelque 70 pays dans le monde punissent les relations homosexuelles consenties et dans beaucoup d'autres, les discriminations par des tiers ne sont pas sanctionnées le cas échéant. Le tabou qui entoure les relations entre individus de même sexe amène les personnes LGBTI à se cacher, faute de soutien de la part de leur communauté ou de leurs proches. Aussi renoncent-elles bien souvent à révéler aux autorités leur orientation ou identité sexuelle à leur arrivée en Suisse. Or ce souci d'invisibilité les prive d'accès aux offres d'aide sociale, matérielle et juridique dont elles auraient pourtant grand besoin.

L'hétérosexualité ainsi que le sexe assigné à la naissance demeurent la norme en Suisse. Ici aussi, les LGBTI restent considérés comme déviants, «sauf quand ils correspondent aux stéréotypes que l'on peut avoir du gay, de la lesbienne ou des transgenres», comme le rappelle le nouveau guide pratique

Aussi renoncent-elles bien souvent à révéler aux autorités leur orientation ou identité sexuelle à leur arrivée en Suisse.

Réfugiés LGBTI d'Amnesty International. Nos normes sociales sont parfois encore renforcées dans le contexte migratoire, alors même que selon la société d'origine, la virilité et la féminité s'expriment de façon très différente de ce qu'on aurait tendance à imaginer.

On estime que les personnes LGBTI représentent entre 4 et 6% des requérants d'asile. On sait encore, par des rapports publiés et par l'expérience directe, qu'elles n'ont pas la vie facile dans nos structures d'accueil. Au-delà des remarques moqueuses, des regards méprisants et des menaces, les personnes LGBTI font état de violences physiques et sexuelles. Leurs agresseurs sont tantôt d'autres réfugiés, tantôt le personnel d'accueil ou de sécurité.

«Une personne qui fuit une guerre peut se sentir en sécurité ici, parce que le risque est terminé. Mais pour les LGBTI, le

risque reste, les insultes, les menaces...», confie un réfugié du Proche-Orient cité dans le guide pratique de Asile LGBT Genève /Queeramnesty.

Conseils pour le travail d'encadrement au quotidien

Il est indispensable de développer un accueil inclusif et un accompagnement adapté aux personnes requérant l'asile. Le nouveau guide pratique de Asile LGBT Genève /Queeramnesty indique comment procéder, à l'aide de modèles de dialogues:

- Éviter toute discrimination ou stigmatisation (latente), et condamner résolument de tels comportements.
- Utiliser un langage inclusif et respectueux: ne pas demander «Êtes-vous marié ou célibataire?» mais plutôt: «Est-ce que vous avez un ou une partenaire/un compagnon ou une compagne?»
- Donner des signes d'ouverture explicites en abordant systématiquement le sujet, en utilisant des exemples LGBTI (p. ex. dans les cours de langue), dans les flyers et affiches: les personnes concernées se sentiront ainsi respectées. De telles mesures faciliteront, le cas échéant, un coming-out déterminant pour la procédure d'asile.
- Prendre des mesures favorisant la confiance, en ayant notamment recours à des interprètes ouverts à ces questions et qui contribuent à instaurer un climat de sécurité.
- Demander aux personnes trans s'il convient d'utiliser en leur parlant le pronom «il» ou «elle».
- Être sensible aux signes d'isolement et de détresse émotionnelle, et rechercher ensemble sans précipitation des solutions.

- Toujours signaler, parmi les offres d'aide, les centres d'accueil pour personnes LGBTI. Ainsi, le programme Focus Refugees de Queeramnesty propose aux réfugiés LGBTI des mentors qui les conseilleront individuellement, élargiront leur réseau de contacts et les accompagneront à des rendez-vous ou à des événements sociaux ou culturels.
- Reconnaître les risques de violence et agir pour les diminuer: Pour leur sécurité physique et psychique les personnes transgenres et intersexes ne devraient pas loger dans des hébergements collectifs et pour le moins devraient bénéficier d'une chambre individuelle et des sanitaires séparés.
- Prendre clairement position contre toute forme de violence.

L'étude des termes et définitions figurant dans le guide pratique aidera chacune et chacun à questionner ses propres représentations, afin de développer des pratiques professionnelles inclusives: Dans quels cas ai-je automatiquement tendance à cataloguer les gens? Que devrais-je ajouter aux attributions binaires d'homme et de femme, d'homo- ou hétérosexuel?

La brochure peut être téléchargée en ligne ou commandée gratuitement sous forme papier: <https://asile-lgbt.ch/wp-content/uploads/2016/05/asileLGBTI-brochure.pdf>
Offre «Focus Refugees» destinée aux personnes réfugiées LGBTI: www.queeramnesty.ch/asyl



Photo: UNHCR/Mark Henley

Après avoir fui les violences homophobes dans leur pays, la Colombie, ces deux femmes ont obtenu en Suisse la protection recherchée.

Protection et sécurité des femmes réfugiées

Un rapport adopté en octobre par le Conseil fédéral a révélé, dans les structures en place au niveau de la Confédération et des cantons, différentes lacunes en matière d'hébergement et d'encadrement des femmes réfugiées. Nos structures d'asile n'avaient jamais été examinées auparavant dans une perspective de genre.

Les travaux ont été réalisés séparément aux deux échelons étatiques. Ainsi, le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) a analysé la situation dans les centres fédéraux pour requérants

Les femmes réfugiées en Suisse n'y sont pas en sécurité et subissent diverses formes de violences.

d'asile (CFA), tandis que le Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH) enquêtait sur les structures cantonales. Les deux études ont conduit à interroger divers acteurs des centres d'hébergement collectif, à l'exclusion des femmes directement concernées. Les rapports montrent toutefois des champs d'action, qui seront traités au niveau du SEM et de la CDAS.

- Les femmes réfugiées en Suisse n'y sont pas en sécurité et subissent diverses formes de violences, impliquant divers auteurs potentiels. Il est ici question de violences domestiques, de harcèlement sexuel, de non-respect de l'intimité et d'autres atteintes impliquant d'autres résidents (y c. les proches des femmes en question), mais aussi le personnel d'encadrement et le personnel infirmier.
- Même si beaucoup d'employés des centres font état de ressources limitées, des efforts sont entrepris pour proposer un hébergement séparé pour les femmes (dortoirs et sanitaires). Une telle séparation n'est toutefois pas garantie partout, et il arrive ainsi que les toilettes prévues pour les femmes soient également utilisées par les hommes.
- Il manque tant dans les CFA que dans les centres d'hébergement cantonaux des salles de séjour, ainsi que des activités de loisirs et des programmes d'occupation réservés aux femmes. Bien souvent, les espaces communs sont accaparés par les hommes, et les femmes ayant besoin d'une protection accrue en sont réduites à passer les journées dans leur chambre. Quant aux activités d'occupation, la prise en charge des enfants n'est souvent pas assurée, et donc les mères ne peuvent participer à de ce genre d'offres.
- L'accès à des personnes du même sexe (personnel d'encadrement, de sécurité, infirmier, interprètes) s'avère essentiel pour la sécurité des femmes et filles relevant du

domaine de l'asile. Or les médecins de famille de tous les centres d'hébergement collectif cantonaux examinés pour son rapport par le CSDH étaient de sexe masculin. Faute d'interlocutrices féminines, les résidentes ne confieront à personne leurs peurs ou les agressions subies, et donc l'engrenage de la violence risque de se poursuivre.

- Même si beaucoup de protagonistes ont été au moins sensibilisés aux violences en termes de genre, il n'existe ni formation systématique, ni lignes directrices en vue de l'identification de telles victimes. De même, les femmes réfugiées ne sont pas partout informées ni sur leurs droits sexuels, ni sur les offres de soutien prévues localement.

Le SEM tire dans son rapport un bilan plutôt positif, soulignant que des mesures sensibles au genre concernant l'hébergement ont déjà été prises. Dans les autres domaines où des interventions nécessaires ont été repérées, la plupart des améliorations proposées seraient réalisables, dans les limites des ressources financières. Les organisations non étatiques compétentes considèrent néanmoins qu'il reste encore beaucoup à faire. Notamment en matière d'aide aux victimes, où un appel lancé à la Confédération et aux cantons dénonce de graves dysfonctionnements. En effet, les femmes ayant subi des violences à l'étranger (par exemple durant leur fuite) ainsi que celles en séjour irrégulier en Suisse sont exclues des prestations relevant de l'aide aux victimes. Aussi l'appel exige-t-il

L'accès à des personnes du même sexe s'avère essentiel pour la sécurité des femmes et filles.

que conformément à l'art. 4 de la Convention d'Istanbul, toutes les victimes de violence jouissent d'un droit d'accès à un soutien spécialisé dès leur arrivée en Suisse – indépendamment du lieu de l'infraction et de leur statut de séjour.

■ Rapport: www.ejpd.admin.ch/ejpd/fr/home/aktuell/news/2019/2019-10-16.html

Appell: www.terre-des-femmes.ch/images/Mini-Kampagne_BR-Bericht_RefuShes/Appel_AideAuxVictimesPourToutes_update.pdf

Mieux protéger les victimes de la traite des êtres humains

Le phénomène de la traite des êtres humains a fait parler de lui à deux reprises au mois d'octobre. Le Conseil de l'Europe a notamment rappelé à la Suisse, dans un rapport, qu'elle est tenue de mieux protéger les victimes de ce fléau. Les mésaventures d'une jeune femme originaire d'Éthiopie confirment que l'heure est à des mesures de protection renforcées.

Afin d'échapper à un mariage forcé, une ressortissante de l'Éthiopie avait fui en Arabie saoudite, où elle a commencé à travailler dans une famille comme employée de maison. Son emploi a rapidement viré au cauchemar: la jeune femme a été harcelée sexuellement, exploitée et son passeport confisqué. Lors de vacances familiales en Suisse auxquelles elle avait pris part comme employée de maison, elle a de nouveau réussi à s'enfuir. Or la demande d'asile qu'elle a déposée à Genève a été frappée d'une décision de non-entrée en matière, au motif que la France avait émis son visa pour l'espace Schengen. Le Tribunal administratif fédéral a également écarté son recours. De peur d'être à nouveau refoulée dans un lieu inconnu, la jeune femme est entrée dans la clandestinité, sans obtenir la moindre protection sur sol suisse.

Critiques du Conseil de l'Europe

C'est précisément ce genre de situation que dénonce le dernier rapport du groupe d'experts GRETA (Group of Experts on Action against Trafficking in Human Beings). Les victimes de

Les mécanismes de protection et l'accès à une procédure d'asile devraient toujours avoir la priorité.

la traite des êtres humains se heurtent à d'énormes difficultés dans la procédure d'asile. Il leur faut prendre leur courage à deux mains pour se confier à un inconnu et pour décrire leur propre histoire de manière crédible pour les autorités. La pression est d'autant plus grande que les délais sont très courts, surtout dans une procédure Dublin. Il arrive ainsi que des victimes potentielles fassent l'objet d'un transfert trop prématuré pour permettre des éclaircissements suffisants. Alors qu'en pareil cas, les mécanismes de protection et l'accès à une procédure d'asile devraient toujours avoir la priorité sur la détermination de l'État Dublin compétent. Aussi le GRETA recommande-t-il au Secrétariat d'État aux migrations (SEM) de se référer, pour ses décisions d'asile, aux directives correspondantes du HCR et encourage-t-il les autorités à mener une procédure d'asile nationale, en appliquant la clause d'entrée en matière prévue par le règlement de Dublin.

Revendications concrètes à l'égard du SEM

Diverses organisations ayant participé en octobre au symposium intitulé «Les victimes de la traite des êtres humains en tant que requérants d'asile: enfin en sécurité en Suisse?» ont formulé des revendications comparables à l'égard du SEM. Les six ONG signataires, dont l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), le Centre d'assistance aux migrantes et aux victimes de la traite des femmes (FIZ) et le Service bernois de conseil juridique pour personnes en situation de détresse (RBS), exigent une procédure uniforme et contraignante en cas de soupçon de traite, et aussi que toutes les personnes concernées en procédure d'asile aient accès à la protection des victimes – même si les faits se sont produits à l'étranger. Car si quelqu'un a subi de tels abus à l'étranger, faute d'ouverture d'une procédure pénale en Suisse, la justice ne reconnaîtra pas son statut de victime. D'où l'importance que les clarifications liées à la traite d'êtres humains priment sur les délais de la procédure d'asile. Par ailleurs, et par analogie au rapport GRETA, la Suisse est

Si une personne a été victime de traite humaine à l'étranger, les autorités suisses n'ouvriront pas de procédure pénale.

prisée de faire usage dans les cas Dublin de son droit d'examen de telles demandes (clause de souveraineté). Au cas où elle s'en abstiendrait parce qu'elle ne s'estime pas compétente, il lui incombe néanmoins de veiller au respect des droits à la protection des victimes. Concrètement, les autorités helvétiques devront vérifier en détail si un accès facilité à la protection des victimes est dûment garanti aux personnes victimes.

La dernière revendication concerne le réexamen du statut de réfugié: dans la pratique actuelle du SEM, les victimes de la traite des êtres humains ne peuvent prétendre au statut de réfugié que si de telles pratiques visaient à l'exploitation sexuelle (persécutions liées au genre). Les organisations exigent que d'autres formes de traite des êtres humains (exploitation par le travail, traite des enfants, etc.) soient également reconnues comme motif d'asile, et que les victimes obtiennent le statut de réfugié pour leur appartenance à un groupe social donné.

■ **Revendications adressées au Secrétariat d'État aux migrations (SEM) par les acteurs de la société civile: www.fiz-info.ch/images/content/news/2019/Forderungen_SEM.pdf**

International

Transferts discutables vers l'Italie et la Bulgarie

Le système Dublin part de l'idée que les normes en place dans les États membres sont partout comparables. Or à tout moment, diverses organisations rappellent que tel n'est pas le cas, et donc que la Suisse devrait renoncer aux renvois dans certains États Dublin. L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés a récemment critiqué la situation précaire régnant en Italie et en Bulgarie.

Pour juger de la situation d'une personne réfugiée dans un autre pays européen, il convient de distinguer entre les cas où l'État compétent doit encore traiter la demande d'asile, et ceux des titulaires d'un statut de protection. Si la demande d'asile n'a pas encore été traitée, le renvoi se fait dans le cadre de l'accord Dublin. La Suisse ne transfère à l'heure actuelle aucun requérant d'asile ni en Hongrie, ni en Grèce. Il en va différemment si la personne s'est déjà vu accorder un statut de protection par l'un de ces pays. On estime alors qu'elle est au bénéfice d'un droit de séjour dans un État tiers sûr, et sa demande d'asile fait l'objet d'une non-entrée en matière. Tant la Hongrie que la Grèce sont considérées en Suisse comme des États tiers sûrs, et donc toute personne ayant obtenue un statut de protection par ces pays y sera renvoyé. Dans son dernier rapport sur la situation en Italie et en Bulgarie, l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) a examiné de plus près les conditions applicables à ces deux groupes de personnes.

Italie

L'OSAR a entrepris en septembre un voyage d'information à Rome et Milan, afin de juger de la situation des personnes en quête de protection en Italie. Le décret sur l'immigration et la sécurité dû à l'ex-ministre de l'intérieur Salvini, dont l'entrée en vigueur remonte au début d'octobre 2018, a massivement détérioré les conditions d'accueil et d'intégration (voir AsylNews 1/2019). Selon l'OSAR, les personnes requérant l'asile ne reçoivent qu'un lit et de la nourriture – aucune autre prestation n'est prévue, même pour les personnes vulnérables. L'accès aux soins médicaux de base se heurte à des obstacles élevés (voir AsylNews 2/19), et même l'hébergement est lié à des conditions strictes: quiconque quitte le centre sans préavis pendant plus de 72 heures perd à son retour tout droit au logement. Cette règle vaut notamment pour les personnes qui, ayant poursuivi leur voyage dans un autre État européen, se sont fait renvoyer en vertu de l'accord Dublin. Au vu de la persistance

de mauvaises conditions d'accueil en Italie, l'OSAR maintient sa recommandation de ne remettre à l'Italie ni les requérants d'asile, ni les titulaires de protection. L'OSAR publiera en décembre un rapport plus détaillé sur la situation en Italie.

Bulgarie

La situation n'est pas meilleure en Bulgarie. Dans son rapport d'août 2019, l'OSAR insiste sur l'accès problématique à la procédure d'asile, sur les soins médicaux souvent lacunaires, ainsi que sur les graves manquements en matière d'hébergement et de nourriture. Il arrive aussi, comme dans d'autres régions frontalières situées sur la route des Balkans, que des personnes soient brutalement refoulées à la frontière turco-bulgare (push backs). Ainsi, la police turque empêche activement les personnes migrantes de franchir la frontière pour demander l'asile en Bulgarie (voir art. p. 17).

La précarité est également le lot des personnes qui disposent déjà d'un statut de protection en Bulgarie: après avoir obtenu un droit de séjour, elles peuvent demeurer six mois dans leur institution d'accueil mais ne reçoivent plus rien à manger, ni

Les personnes requérant l'asile en Italie ne reçoivent qu'un lit et de la nourriture – aucune autre prestation n'est prévue.

de quoi couvrir leurs autres besoins. Aucun programme étatique d'intégration n'est en place, ni pour les enfants ni pour les adultes. Il s'ensuit que beaucoup de personnes en quête de protection se retrouvent à la rue.

Marge de manœuvre de la Suisse?

Le Tribunal administratif fédéral voit souvent les choses d'un œil critique, dans les cas où un recours a été formulé contre un renvoi en Bulgarie: la plupart du temps, il renvoie les cas au SEM, pour des vérifications approfondies portant sur la légalité du renvoi. Et pourtant en 2018, quatre personnes ont été refoulées de Suisse en Bulgarie. L'OSAR recommande de ne transférer personne en Bulgarie dans le cadre de l'accord de Dublin; à supposer qu'un tel transfert doive avoir lieu, il convient de clarifier la situation individuelle et, si nécessaire, d'obtenir de solides garanties. L'OSAR ne fait d'ailleurs ici que se conformer aux demandes instantes du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR).

- «Bulgarie – Situation actuelle des personnes requérantes d'asile et des personnes au bénéfice d'un statut de protection»: www.osar.ch/assets/asylrecht/stellungnahmen/190829-bulgarien-auskunft-fr-def.pdf
- «Italie: une prise en charge toujours insuffisante»: www.osar.ch/news/archives/2019/italie-une-prise-en-charge-toujours-insuffisante.html

Passage à tabac et moqueries, au lieu d'une procédure d'asile

Jour après jour, les autorités de nombreux pays des Balkans bafouent les principes élémentaires du droit d'asile et des droits de l'homme, quand elles découvrent des personnes migrantes en situation irrégulière. Les demandes d'asile sont ignorées et à la place, leurs auteurs sont refoulés collectivement. Les cas de maltraitance ne sont pas rares. Rapport d'une mission bénévole.

Par: Hans-Peter Schaub

Je n'oublierai jamais comment, par saccades, Ali* s'est redressé sur sa chaise, puis s'est mis à trembler violemment et à se contorsionner. Il voulait me démontrer que cette fois, les policiers croates ne l'avaient pas frappé avec un simple bâton, mais avec un appareil à électrochocs. De même, il y a peu de chances que j'oublie Mohamed*, grand gaillard musclé au regard intense. Quand ce Libyen à la stature imposante m'a raconté comment des fonctionnaires croates l'avaient humilié, ridiculisé et frappé alors qu'il était sans défense, il n'était plus que l'ombre de lui-même, brisé et rabaissé par les événements. Il ne cessait de répéter, l'air bouleversé, que les faits s'étaient passés dans un poste de police où était suspendu le drapeau de l'UE. Quand il a émis le souhait de déposer une demande d'asile, les fonctionnaires lui ont ri au nez. Ils l'ont ensuite contraint à signer des documents rédigés en croate et non traduits, puis l'ont abandonné en éclatant de rire dans une forêt à la frontière

avec la Serbie – où Mohamed n'avait jamais mis les pieds, alors même qu'il leur avait expliqué être venu par la Bosnie.

Base de données des refoulements illégaux

Ali et Mohamed m'ont raconté leurs déboires au printemps dernier, alors que je passais sept semaines à Sarajevo, capitale de la Bosnie, comme bénévole de la petite ONG AidBrigade. En plus d'accomplir certaines tâches humanitaires, j'ai documenté à cette période quasiment 20 cas de personnes agressées par des fonctionnaires slovènes ou croates après avoir franchi clandestinement la frontière et refoulées illégalement. Ces 20 histoires font désormais partie de la triste base de données du Border Violence Monitoring Network (réseau d'observation des violences frontalières), qui existe depuis 2017 et publie

Quand il a émis le souhait de déposer une demande d'asile, les fonctionnaires lui ont ri au nez.

entre-temps plus de 600 rapports sur des refoulements (pushbacks) à l'adresse www.borderviolence.eu. On parle de pushback quand les autorités d'un pays refoulent une personne dans un autre pays sans procédure correcte. Les ONG ont collecté ces rapports sur place, sur la base d'interviews réalisées avec les victimes selon une systématique commune.

De très nombreux cas de pushback concernent trois États membres de l'UE, soit la Slovaquie, la Croatie et la Hongrie, et la Grèce y recourt aussi occasionnellement. De même, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Macédoine du Nord sont à l'origine de refoulements collectifs. Tous ces États se situent sur la route des Balkans, par laquelle les personnes migrantes cherchent à gagner l'Europe de l'Ouest. Les pushbacks se font toujours dans la même direction, le Sud et l'Est, donc aux



Photo: Lorenzo Albertini

Des prestations médicales de base étaient fournies au centre communautaire de l'ONG où l'auteur a travaillé.

antipodes de l'Europe occidentale. La base de données s'étoffe rapidement, car les pratiques illégales des autorités perdurent.

Un passage à tabac au lieu d'une procédure d'asile

Presque 400 rapports de la base de données documentent des cas de personnes qui souhaitent expressément demander l'asile, à l'instar de Mohamed. Elles aussi ont été refoulées sans examen plus approfondi de leur cas, en toute illégalité.

La violence et les traitements dégradants sont monnaie courante. Parmi les méthodes les plus répandues figurent les coups, les moqueries et insultes, la confiscation du téléphone mobile et de l'argent liquide, l'abandon dans un terrain impraticable (parfois pieds ou torse nus) ou des trajets de plusieurs heures à bord d'une camionnette surchauffée ou glaciale, sans ceinture de sécurité ni siège parfois. Plus rarement, des personnes signalent avoir dû se mettre à plat ventre sur le trottoir d'une

Les fonctionnaires leur ont dit que les musulmans n'ont pas leur place en Europe.

ville pour une «audition», avoir été harcelées sexuellement, avoir dû dormir par terre (sans habits parfois), ou s'être entendu dire par des fonctionnaires que les musulmans n'ont pas leur place en Europe, qu'il feraient mieux d'aller en Bosnie ou en Arabie saoudite, etc. Les mineurs, les femmes, les femmes enceintes et les familles entières ne sont guère mieux lotis.

Cohérence des informations

La base de données repose sur les rapports des personnes directement concernées. Loin d'être complète, elle n'est que la pointe de l'iceberg. Il se pourrait naturellement que certaines données soient inexactes. Je reste hélas convaincu que la plupart des informations sont crédibles. La plausibilité des données est ainsi vérifiée à l'occasion d'interviews complètes, semi-structurées. En outre, les preuves sont abondantes et concordantes. Amnesty International a notamment découvert les mêmes pratiques, à l'issue de recherches approfondies sur le terrain. L'émission alémanique Rundschau est parvenue à filmer des pushbacks de Croatie en Bosnie – dans une région frontière apparaissant souvent dans les rapports de www.borderviolence.eu. Il existe encore d'autres enregistrements vidéo, et les whistleblowers parmi la police croate ont confirmé les faits. Et une ONG slovène a pu montrer, statistiques et documents officiels à l'appui, que la Slovénie refuse pour ainsi dire tout accès à la procédure d'asile depuis la fin de mai 2018.

Caractère systématique de la répression

Ces faits ne constituent pas des incidents isolés, mais sont autant de pièces d'un terrifiant puzzle. En Croatie par exemple, toute une infrastructure a été mise au point pour les activités de pushback: il existe par exemple, non loin de la frontière bosniaque, un gigantesque garage qui revient souvent dans les témoignages des migrants. Dépourvu de fenêtres et couvert d'excréments, il sert à collecter des dizaines de migrants, en vue d'un refoulement d'autant plus efficace qu'il est collectif.

Les autorités renvoient toujours aux mêmes endroits les gens de l'autre côté de la frontière. Et le mode opératoire est identique, peu importe qu'on se soit fait arrêter dans la capitale, à l'intérieur du pays ou près de la frontière. Tous ces indices aboutissent à un constat alarmant et qui dérange: les autorités ont conçu des processus coordonnés et bien rodés, qui enfreignent tant les droits de l'homme que le droit d'asile.

Rôle de l'Europe de l'Ouest

La problématique du pushback dans les Balkans est si bien documentée que les autorités des pays d'Europe occidentale en ont certainement connaissance. Elles s'abstiennent toutefois de condamner fermement de telles pratiques. Alors même que les activités de refoulement à la frontière et le refus d'ouvrir une procédure d'asile heurtent non seulement le sens moral mais bafouent encore, dans le cas de la Slovénie et de la Croatie, le droit de Schengen et le droit européen (la Croatie étant membre de l'UE, et la Slovénie faisant même partie de l'espace Schengen).

Tout indique que les gouvernements d'Europe de l'Ouest ferment les yeux, voire même encouragent les agissements de leurs États frontières. Tout est bon à leurs yeux pour verrouiller efficacement les frontières extérieures de Schengen et de l'UE – et pour laisser entrer en Europe un minimum de personnes migrantes. On ne s'expliquerait pas sinon que presque tous les pays balkaniques déploient de tels efforts pour chasser des personnes migrantes – dont seule une infime partie envisage d'ailleurs de s'installer sur leur territoire.

Il est édifiant d'examiner l'histoire de l'intégration de la Croatie à l'espace Schengen. La Commission européenne a récemment recommandé aux États membres d'approuver l'adhésion de

Ces faits ne constituent pas des incidents isolés, mais sont autant de pièces d'un terrifiant puzzle.

la Croatie, faisant valoir que ce pays satisfait aux exigences fixées en matière de gestion de ses frontières extérieures, et que les droits fondamentaux y sont «largement» respectés. Or les explications qui précèdent montrent à quel point une telle affirmation est une contre-vérité. Les gouvernements des États membres de Schengen (dont la Suisse, n'ayant qu'un droit de parole et non de vote) statueront sur la question.

** Tous les noms ont été modifiés.*



Hans-Peter Schaub a effectué au total cinq missions bénévoles de sauvetage de réfugiés en Grèce, en Serbie et en Bosnie-Herzégovine. Politologue de formation, il travaille aux services du Parlement du Grand Conseil zurichois ainsi que pour l'Année politique suisse. Ses activités bénévoles ne sont pas liées à sa fonction.

Conseil en vue du retour

Afghanistan: situation sans issue des personnes expulsées

Les ressortissants afghans renvoyés de force dans leur pays d'origine y sont exposés à des risques spécifiques. C'est ce que montre une nouvelle étude présentée au cours Horizonte d'octobre 2019. La Suisse a néanmoins repris en mars 2019 ses expulsions en Afghanistan.

L'Afghanistan figure parmi les pays les plus dangereux et les plus pauvres de la planète. Les incessants accrochages entre les forces de sécurité afghanes, les formations de talibans et d'autres groupes armés encore font qu'en 2018, aucun autre pays n'a déploré autant de victimes du terrorisme et de la guerre. Des décennies de conflits et guerres civiles ont laminé l'économie locale, le taux de chômage y est le plus élevé au monde, et des millions d'habitants dépendent de l'aide alimentaire et de l'aide humanitaire. Seul le Yémen compterait davantage de personnes souffrant de la faim.

Or en dépit d'une situation aussi instable, toujours plus de ressortissants afghans sont renvoyés d'Europe en Afghanistan. À elle seule, l'Allemagne a renvoyé chez eux depuis décembre 2016, lors d'expulsions collectives, plus de 700 Afghans. L'Allemagne est ainsi l'un des pays les plus restrictifs. En Suisse aussi, il est redevenu possible en mars 2019 de renvoyer de force les personnes déboutées en Afghanistan, où quatre rapatriements ont été effectués à ce jour. Alors même que le quotidien d'une grande partie de la population afghane s'apparente déjà à un combat pour la survie, la situation de personnes refoulées s'avère plus précaire encore. Le fait d'avoir dû rentrer les mains vides d'Europe constitue en soi un risque supplémentaire pour la sécurité. C'est ce que montre une étude de la chercheuse en sciences sociales Friederike Stahlmann qui, lors du cours Horizonte de la mi-octobre consacré aux requérants d'asile originaires d'Afghanistan, a renseigné près de 40 professionnels intéressés sur la situation actuelle régnant dans ce pays. Son étude, basée sur 55 cas de personnes refoulées, révèle que ces personnes sont victimes de violences ciblées, qu'elles n'ont guère accès au marché du travail et du logement, et donc qu'elles n'ont d'autre choix que de repartir au plus vite d'Afghanistan.

Menaces liées au retour

Près de 90% des personnes expulsées interrogées dans l'étude et ayant séjourné au moins deux mois sur place ont été victimes de violences. Dans plus de la moitié des cas, il s'agissait de violences ciblées liées à leur retour en Afghanistan. Le simple fait d'avoir séjourné en Europe, parmi les «occupants infidèles»,

est un motif de persécution pour les talibans. D'où un risque de torture et d'exécution. Les personnes renvoyées se voient reprocher non seulement leur «incrédulité», mais aussi des actes d'«espionnage» et de «trahison». Un participant à l'étude signale par exemple qu'après son refoulement en Afghanistan, il lui a fallu s'exiler à nouveau à cause des talibans, et que sa famille a subi des menaces. Il avait participé en Allemagne à une opération de nettoyage dans une église, qui avait fait l'objet d'un article dans la presse locale. L'article avait été partagé sur Facebook, et les talibans en avaient pris connaissance.

Les talibans ne sont d'ailleurs pas les seuls à s'en prendre aux personnes refoulées. Plus d'un quart des enquêtés indiquent avoir été insultés, menacés voire agressés dans la rue par des inconnus, en raison de leurs «caractéristiques occidentales» affichées (style vestimentaire, langage ou expression émotionnelle, attitude et gestuelle).

Une telle attitude de rejet apparaît même au sein des familles. Car les gens s'imaginent souvent que seuls les criminels sont renvoyés, et que les personnes de retour ont imprudemment gâché leur chance de rester en Europe et de soutenir ainsi leur famille. Sans compter que les familles et les autres connaissances soutenant les personnes de retour au pays risquent d'être trahies aux talibans, et donc de se retrouver en danger de mort.

Manque chronique de ressources existentielles

Non seulement les risques de sécurité encourus par les personnes renvoyées et par leur entourage mettent à rude épreuve la solidarité familiale, mais les chances de trouver dans de telles circonstances un logement et du travail sont proches de zéro. Seules deux personnes interrogées possédaient leur propre logement. La plupart des autres vivaient dans la clandestinité, ou alors à la rue. Pour des raisons de sécurité, leurs familles n'avaient consenti à les héberger que pour une courte durée. Aucune des personnes interrogées n'a réussi à prendre pied sur le marché du travail. Outre le manque chronique d'emplois permettent de gagner sa vie, les employeurs potentiels craignent pour leur propre sécurité.

Ainsi, personne n'a pu rebâtir son existence en Afghanistan, parmi les participants à l'enquête. Bien souvent, l'aide envoyée par des amis ou proches installés à l'étranger constitue l'essentiel de leurs ressources, et encore elle ne suffit pas pour s'acheter les vivres et les médicaments nécessaires. Pour survivre, les personnes renvoyées en Afghanistan sont bien souvent contraintes – selon l'étude – d'entrer dans la criminalité, a fortiori si elles sont privées de tout soutien venant de l'étranger. Sur les 51 personnes interrogées, deux seulement ont décidé de rester en Afghanistan. Les deux occupaient une chambre financée depuis l'Allemagne. Les autres personnes refoulées avaient déjà quitté le pays, ou alors prévoyaient de le faire au plus vite.

 Friederike Stahlmann: Studie zum Verbleib und zu den Erfahrungen abgeschobener Afghanen, Asylummagazin 8-9/2019, www.ecoi.net/en/file/local/2017434/AM19-8-9_beitrag_stahlmann_vorab191009.pdf

Travail & formation

Succès des préapprentissage- ges d'intégration

Le programme pilote Préapprentissage d'intégration (PAI), lancé par la Confédération, peut se targuer d'une première année d'activité réussie: au terme de l'année scolaire 2018/19, deux tiers de ses 750 participants sur le plan suisse avaient décroché un contrat d'apprentissage, et même 74% dans le canton de Berne. Si l'agriculture n'est plus proposée depuis l'année scolaire en cours, un nouveau champ professionnel est prévu à la rentrée 2020/21, soit le secteur des denrées alimentaires (boulangier-pâtissier-confiseur). Autre nouveauté, la partie francophone du canton aura sa propre classe PAI.

En réponse au vif succès du PAI, le Conseil fédéral a décidé dès mai 2019 de prolonger jusqu'à l'année scolaire 2023/24 le programme pilote initialement prévu sur trois ans. Il est encore question d'ouvrir dès 2021 le préapprentissage d'intégration aux adolescents ou jeunes adultes ne faisant pas partie du domaine de l'asile et des réfugiés (ressortissants de l'UE/AELE, personnes originaires d'États tiers arrivées en Suisse au titre du regroupement familial, etc.).

Nouveau cours spécialisé dans l'hôtellerie-restauration

Le cours spécialisé Restauration de l'OSEO Berne occupe une place de choix dans l'offre de formation pour admis provisoires ou réfugiés reconnus. Le restaurant-école laCULTina prépare minutieusement ses participants à une activité professionnelle dans la branche. Or ce cours aura lieu pour la dernière fois sous sa forme actuelle entre janvier et juin 2020. Dès la mi-2020, l'offre sera rebaptisée cours spécialisé Hôtellerie-restauration. Il comblera les matières du cours Restauration (cuisine, office, buffet) et du cours Économie domestique & Accompagnement. Ce dernier disparaît de l'offre dès 2020. Les stages du nouveau cours Hôtellerie/Restauration dureront sept mois et auront lieu dans des établissements d'hôtellerie-restauration de tout le canton. Dans sa nouvelle conception, le cours spécialisé débouchera sur un certificat reconnu dans toute la Suisse, délivré par Hotel & Gastro formation (institution faîtière responsable de la formation dans le secteur), qui facilitera la prise d'activité dans tous les cantons. Le cours proprement dit dure neuf mois. Comme pour tous les cours spécialisés FOKUS, les participants bénéficieront ensuite de trois mois de soutien intensif dans leurs recherches d'emploi (programme Passepartout). Des connaissances linguistiques de niveau A2 sont exigées, et l'inscription se fait par les job coaches des services d'aide sociale en matière d'asile ou des services sociaux pour réfugiés.

Bouclé réussi du projet pilote KAFOL

Le projet pilote KAFOL, qui visait à améliorer dans l'Oberland bernois l'intégration professionnelle des personnes requérant l'asile ou admises provisoirement, a duré quasiment trois ans. Tant l'évaluation externe que les protagonistes directs en tirent un bilan extrêmement positif.

En deux ans et demi, plus de 60 personnes relevant du domaine de l'asile et des réfugiés ont été placées dans le cadre du projet KAFOL (Koordination Asyl- und Flüchtlingswesen Berner Oberland), lors de stages non payés. Un quart ont ensuite décroché une place d'apprentissage ou un emploi, et cinq d'entre elles sont entre-temps financièrement indépendantes. Voilà les chiffres. Or derrière eux se cache un énorme travail d'information et de placement, bien plus difficile à chiffrer: ainsi, près de 230 entreprises de la région ont été sollicitées pour une participation au projet pilote. Le conseiller en personnel a investi un tiers de son temps de travail en activités d'information et de réseautage avec les employeurs potentiels. Un quart des sociétés contactées ont fini par accepter la collaboration proposée. Le facteur décisif a été le précieux carnet d'adresses de Kurt Beetschen, conseiller en placement du projet KAFOL, et sa connaissance approfondie de l'économie locale. En tant qu'ancien entrepreneur dans la région, il «parle la langue des commerçants» et peut parfaitement se mettre à leur place.

Second atout, des stages non rémunérés ont pu être réalisés sans bureaucratie ni formalités administratives. Il reste nécessaire d'agir sur ce terrain, sachant que toutes les branches ne permettent pas de déroger aux salaires d'usage dans les stages visant à l'intégration professionnelle des AP et des RR. Or le

Les constatations et recommandations du projet pilote influenceront la réalisation de NA-BE.

rapport d'évaluation est formel: «une insertion rapide et à bas seuil dans le marché primaire du travail n'est possible que si dans un premier temps, les missions ou stages sont gratuits pour les entreprises.» Le job coach suit de près le processus, afin d'empêcher les rapports de travail abusifs et l'exploitation des stagiaires.

Pour qu'une insertion professionnelle rapide soit possible, l'apprentissage de la langue locale doit impérativement être favorisé dès le début, tout comme la participation à des programmes d'occupation à bas seuil, en amont des stages en entreprise. Le besoin d'encouragement linguistique ne s'arrête d'ailleurs pas avec le placement dans le marché primaire du

travail. Au contraire, il est crucial de proposer des cours de langue (généralistes ou spécialisés) parallèlement à l'activité professionnelle. Car de l'avis des entreprises participantes, les connaissances linguistiques parfois rudimentaires des stagiaires ont été la principale pierre d'achoppement.

Le projet a encore bénéficié de l'implication active tant des communes que des autres acteurs régionaux du domaine de l'intégration professionnelle. Cette institutionnalisation des contacts a facilité les échanges informels entre des offres en principe concurrentes, et abouti à des coopérations ponctuelles. De même, elle répondait aux besoins des entreprises d'avoir affaire à des structures simples, avec un interlocuteur clairement défini.

Enfin, on constate qu'il existe un réel potentiel d'insertion professionnelle dans les régions rurales. Bien souvent, l'arrière-pays n'est pas saturé d'offres en compétition, et en plus les

Il existe un réel potentiel d'insertion professionnelle dans les régions rurales.

résultats sont souvent meilleurs dans les petites entreprises misant sur les contacts personnels que dans les grandes entreprises.

Les constatations et recommandations du projet pilote influenceront la réalisation du projet de la restructuration du domaine de l'asile et des réfugiés dans le canton de Berne (NABE). Il s'avère ainsi que le réseautage des partenaires régionaux avec l'économie est déterminant pour une meilleure intégration professionnelle – tandis que le canton examinera quelles mesures de soutien présentées dans le rapport final peuvent être réalisées.

Évaluation en cours de Caritas Perspektive

Caritas Perspektive, second grand projet pilote d'insertion professionnelle des personnes réfugiées mené dans le canton de Berne, se trouve dans sa phase de clôture et d'évaluation et n'accepte plus de nouveaux participants. Caritas Perspektive misait sur l'approche de l'emploi assisté (supported employment): il s'agissait de placer si possible directement dans les entreprises des personnes remplissant les conditions requises pour travailler, puis de réaliser le cas échéant d'autres mesures de soutien. Le projet sortait de l'ordinaire en ceci que son financement était assuré par des entreprises privées, dans le cadre d'un investissement à retombées sociales (social impact bond); un système de bonus et malus devait permettre d'atteindre les objectifs du projet. Une analyse approfondie est attendue d'ici l'été 2020.

i | Rapport final du projet KAFOL (en allemand): www.bfh.ch/dam/ocr:c90bff36-9656-48c8-a3ee-4959926d7615/EvaluationKAFOL_Schlussbericht_190702_DEF.pdf

Brèves infos

Politique et administration

Nouveautés dans les CFA

Le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) a attribué les mandats portant sur les prestations d'encadrement dans les centres fédéraux pour requérants d'asile (CFA) à partir du 1^{er} janvier 2020. L'entreprise ORS Service AG assumera cette tâche dans les régions Suisse romande, Suisse du Nord-Ouest et Berne, et AOZ dans les régions Zurich et Suisse orientale, Tessin et Suisse centrale. Les mandats expireront à fin 2022 et pourront éventuellement être reconduits à deux reprises, pour une période supplémentaire de deux ans.

Par ailleurs, le SEM a confié les mandats pour les prestations de sécurité dans les CFA aux sociétés Protectas SA, Securitas SA et Verkehrsüberwachung Schweiz. Dans la région de Berne, Securitas sera responsable de la sécurité interne et Protectas des patrouilles hors des sites.

Étant donné que le nombre de nouvelles demandes d'asile déposées reste peu élevé, le SEM a temporairement interrompu l'exploitation de certains secteurs des CFA, et les deux CFA de Chapelle (BE) et Muttenz (BL), qui n'assument pas de tâches procédurales, ont été entièrement fermés jusqu'à nouvel ordre. Le centre spécifique pour requérants d'asile récalcitrants des Verrières avait déjà été temporairement fermé le 1^{er} septembre. Au lieu des 5000 places d'hébergement initialement prévues, 2200 sont aujourd'hui disponibles et permettront de traiter chaque année quelque 16 000 nouvelles demandes d'asile.

Les RMNA resteront encadrés par Bäregg

La société Centre Bäregg Sàrl a obtenu le mandat d'hébergement et d'encadrement des requérants d'asile mineurs non accompagnés à compter du 1^{er} juillet 2020. L'établissement basé en ville de Berne conservera ainsi la responsabilité opérationnelle de l'hébergement, de l'encadrement, du soutien ainsi que de l'intégration de ces personnes pour l'ensemble du canton.

Titres de séjour pour étrangers au format de carte de crédit

Les titres de séjour pour étrangers sur support papier seront progressivement remplacés par des titres au format carte de crédit, à partir du 1^{er} novembre 2019. Dès le 1^{er} juillet 2021, seuls des titres au format carte de crédit seront délivrés dans toute la Suisse. Ces nouveaux titres seront quasi infalsifiables, plus pratiques et plus modernes, mais ne comporteront pas de données biométriques. Ce changement concerne près de 1,8 million de titres de séjour, dont tous les permis des catégories F et N. Divers autres titres de séjour pour étrangers (catégories B, C et L) sont déjà émis depuis longtemps au format carte de crédit.

 www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-76465.html

Reconnaissance de l'apatridie

Afin d'assurer aux personnes dépourvues de nationalité une protection adéquate ainsi que le respect de leurs droits, il est important de les identifier systématiquement et de les reconnaître comme apatrides. À cet effet, human-

rights.ch a conçu avec le Bureau du HCR pour la Suisse et le Liechtenstein un modèle de demande de reconnaissance du statut d'apatridie, qui aidera les avocats, des bureaux de conseil juridique et les ONG dans leurs démarches en la matière. La pratique de reconnaissance de la Suisse est restrictive en comparaison internationale et s'écarte sur des points essentiels des recommandations du HCR. D'où le petit nombre de personnes apatrides vivant ici. Il vaut pourtant la peine de déposer une demande de reconnaissance, même dans les cas ayant de faibles chances d'aboutir (p. ex. personnes originaires de Palestine ou du Tibet, réfugiés reconnus) – afin notamment de faire évoluer à long terme la pratique en vigueur en Suisse.

 <https://bit.ly/2YgDXc5>

Intégration

Powercoders 2020

Powercoders, l'école de programmation pour personnes relevant du domaine de l'asile, accepte à nouveau les inscriptions pour son prochain cours, qui débutera en février 2020. Le délai de candidature pour une place à Zurich ou Lausanne est fixé au 19 janvier. Le programme comporte une phase de cours de trois mois (à Zurich ou Lausanne), suivie d'un stage de 6 à 12 mois dans une société informatique (dans toute la Suisse). L'offre s'adresse aux personnes reconnues comme réfugiées, à celles admises provisoirement et, à titre exceptionnel, aux personnes requérant l'asile. Outre de bonnes connaissances d'anglais, il faut avoir d'excellentes capacités d'apprentissage et des affinités avec l'informatique.

 www.powercoders.org

Épicerie Caritas à Bienne

Comme toutes les grandes villes de Suisse, Bienne aura son épicerie Caritas le 30 janvier 2020. Elle se situera à la rue du Général-Dufour 28. Les personnes à petit budget y trouveront tout l'assortiment de base de produits alimentaires, pain frais compris, ainsi qu'une offre d'articles pour l'hygiène. Outre l'épicerie proprement dite, un guichet social est prévu: la clientèle et les personnes intéressées pourront s'y procurer la carte d'achat nécessaire ainsi que la CarteCulture, ou s'informer sur les autres offres de Caritas Berne.

 www.epiceriecaritas.ch

Médias

Baba News

Baba News est l'organe de presse des Suissesses et Suisses ayant des racines aux quatre coins du monde. Ce magazine en ligne vise à donner une voix aux personnes ayant un vécu migratoire. Depuis 2018, Baba News parle des étrangers, de la migration, de l'intégration, des flux de réfugiés, des secondos, des musulmans – bref de thèmes et de personnes faisant souvent l'actualité en Suisse. Un regard rafraîchissant sur notre société multiculturelle.

 www.babanews.ch

Culture

Exposition «Homo Migrans»

Depuis que les êtres humains existent, ils n'ont cessé de bouger. Ils partent, arrivent, poursuivent leur route. La nouvelle exposition «Homo Migrans» du Musée d'histoire de Berne propose un survol depuis les premiers humains en Afrique et leur dispersion il y a deux millions d'années jusqu'à la situation actuelle en Suisse. Des premiers établissements humains en Suisse à la recherche de meilleures conditions de vie sur d'autres continents. Des communautés religieuses persécutées pour leur foi à l'accueil des réfugiés. Des immigrés à la recherche d'un emploi au multiculturalisme de l'équipe suisse de football.

 www.bhm.ch/homomigrans

«Leselust» 2020

Le programme «Leselust» (goût de la lecture) de février 2020 s'annonce passionnant. Le coup d'envoi sera donné le mercredi 12 février 2020, à la bibliothèque du quartier de Breitenrain à Berne. Vous y goûterez aux plaisirs de l'esprit et de la table: après la présentation de nouveaux romans sur la migration et l'intégration, vous pourrez discuter et vous attarder autour d'un apéritif. Le jeudi 13 février, il sera question à la bibliothèque de Belp du roman «Die Ohrfeige» (La gifle) de l'Irakien vivant en exil Abbas Khider. Dans la discussion qui suivra, des experts locaux parleront de l'intégration sur le terrain. La semaine suivante, Usama Al Shahmani, réfugié depuis 2002 en Suisse, lira le mercredi 19 février à la librairie Lüthy à Bienne des extraits de son premier roman «In der Fremde sprechen die Bäume arabisch»

(À l'étranger, les arbres parlent arabe). Le mardi 25 février, «Die Ohrfeige» (La gifle) sera à nouveau à l'honneur au centre de rencontres de Wittigkofen, où les passages lus seront ensuite discutés avec les personnes migrantes du quartier. Le mercredi 26 février à la bibliothèque de Schwarzenburg, les personnes intéressées pourront se familiariser avec le quotidien de personnes musulmanes. Après une présentation du roman «So wie ich will. Mein Leben zwischen Moschee und Minirock» (Comme je veux. Ma vie entre mosquée et minijupe) de Melda Akbas, jeune Turque d'Allemagne, un échange est prévu avec des invités musulmans de la région. La dernière soirée de lecture publique et d'échanges Leselust aura lieu le vendredi 28 février à la bibliothèque de Brienz, où il sera de nouveau question du roman «Die Ohrfeige» (La gifle), cette fois lors d'une discussion à bâtons rompus entre un réfugié érythréen et une accompagnante bénévole de l'intégration des personnes migrantes. Les rencontres Leselust sont organisées par la Communauté de travail «Religions Migrations», dont font partie les Églises réformées Berne-Jura-Soleure, le Service Kirche im Dialog de l'Église catholique romaine dans l'agglomération de Berne et l'Église nationale catholique chrétienne du canton de Berne, en coopération avec les paroisses et les bibliothèques locales.

 www.kirchliche-bibliotheken.ch/leselust
leselust@refbejus.ch

**Office de consultation
sur l'asile OCA**

Effingerstrasse 55
3008 Berne

tél. 031 385 18 11
fax 031 385 18 17

info@kkf-oca.ch
www.kkf-oca.ch